



# Réunion C.E. du 20/10/2011

## Programmation moteurs/ jour prévue pour novembre 2011

Cursor 8	45
Cursor 9	27
Cursor 10	86
Cursor 13	86
<b>TOTAL</b>	<b>244</b>

**Kits :**  
AàC : 1000  
Vilebrequins : 500

### FNA

Blocs : 632  
Culasses : 289  
Bielles : 925  
Vilebrequins : 262  
Arbres à cames : 1918

**Moteurs expédiés : 35982 (fin octobre)**

## Situation production

### Octobre :

5200 moteurs à expédier. Une commande de 1500 culasses C9 reste à confirmer.

**Samedi 22 octobre : Il n'est plus obligatoire SAUF** pour la ligne des culasses (5h - 13h), et besoin de 50 volontaires pour le montage (5h - 12h). Il sera fait appel à 10 volontaires aux culasses pour l'après midi (13h - 19h). Le restaurant d'entreprise sera ouvert et les transports seront assurés.

**Samedi 29 octobre et samedi 5 novembre : 20 volontaires aux culasses (5h - 12h)**

**Le lundi 31 octobre : pas de pont, taux d'absentéisme autorisé de 25 à 30% sauf pour les culasses (10%)**

### Novembre :

4775 moteurs avec une cadence de 254 moteurs/jour ce qui correspond à 19 jours de travail. Pour supprimer le chômage, la direction s'engage à baisser la cadence à 244 moteurs/jour. En parallèle 14 personnes feront de la formation : 8 salariés du C8-C9 au C10-C13 et 6 salariés en WCM.

### Décembre :

3674 moteurs avec un risque potentiel d'un jour de chômage.

Volume fin décembre : 49631 moteurs.

**Prévision 2012 : 52 000 moteurs environ (+3000 par rapport à 2010).**

## Information Direction

### Service informatique :

Les 4 salariés du service initialement prévus pour venir travailler le 9 octobre viendront le 11 novembre.

### 1<sup>er</sup> novembre 2011 :

Mise à jour du magasin, besoin de 5 volontaires (Horaire 5h-12h)

### Annonay :

Le 1<sup>er</sup> versement des heures supplémentaires a été effectué en juillet 2011 et le 2<sup>ème</sup> en septembre 2011.

## GMC :

Des pourparlers sont en cours entre la Direction et la mutuelle GMC afin de définir un pourcentage d'augmentation et d'une date d'application.

## APLD :

Celle-ci a été versée par anticipation sur le bulletin de paie de mai 2011.

## Information CE

Suite à un contrôle de l'organisme URSSAF, celui-ci a soulevé 2 points :

### 1) Médaille du travail :

Le chèque cadhoc est considéré comme un avantage en nature et doit être soumis à cotisation, selon l'URSSAF. Par conséquent, le chèque Cadhoc d'une valeur de 50 € habituellement offert sera remplacé par un cadeau d'une valeur équivalente.

### 2) Complément mutuelle :

Toujours selon l'URSSAF, il s'avère que les remboursements des compléments de la mutuelle doivent être soumis à cotisation (+ 47%).

Mais tant que la procédure est en cours les remboursements restent inchangés.

## Questions CGT

### **Bilan des entretiens disciplinaires depuis le début de l'année :**

Combien de procédures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, ont été réalisées depuis le début de l'année ? Ont-elles augmenté par rapport à 2010 ?

*Rép. Direction : « Nous ne donnons pas ce genre de bilan. »*

Quelle est la catégorie professionnelle principalement concernée par ces procédures ?

*Rép. Direction : « Réponse identique à la précédente. »*

Quels sont les principaux motifs de ces entretiens ?

*Rép. Direction : « Réponse identique à la pré-précédente. »*

**La CGT a condamné et déploré fortement la recrudescence de ces procédures envers les ouvriers au détriment du dialogue social. L'ensemble des organisations syndicales pourrait tapisser un local RGI avec toutes les feuilles des entretiens disciplinaires.**

### **Aménagement Temps de Travail :**

Quand est-il prévu de se réunir afin de discuter de l'aménagement du temps de travail ?

*Rép. Direction : « Réunion le 9 novembre 2011 à 10h30. »*

Sans anticiper cette réunion, nous demandons de positionner un jour de chômage partiel pour la journée du 31 octobre si des jours de chômage sont prévus pour les derniers mois de l'année.

*Rép. Direction : « Non. »*

Dans ce cas nous demandons le paiement de la journée du 31 octobre 2011.

*Rép. Direction : « Non. »*

Devant votre refus catégorique, nous demandons le dépassement du taux d'absentéisme.

Rép. Direction : «*Nous accepterons 25 à 30 % d'absentéisme sauf aux culasses.* »

### Point sur les mutations et passages cadre :

Nous demandons un point détaillé sur les mutations récentes.

Rép. Direction : «*Nous avons déjà donné le nombre de personne et cette information est confidentielle.* »

Pour quel motif la nomination des 2 cadres doit être confidentielle ?

Rép. Direction : «*Les 2 personnes concernées ne veulent pas que l'information soit donnée. Nous ne trouvons pas la nécessité de donner cette publicité.* »

**La CGT a rappelé à la Direction son manque de communication suite à un rapport réalisé par BPI. Par conséquent, les 2 personnes nommées sont : Mme Magalie Lange et Mme Claudia BERTOLOTTA. La transparence ne tue pas.**

Quelles sont les 2 personnes qui ont évolué dans la catégorie cadre ? Ont-ils pris un ou plusieurs coefficients et avec quelle augmentation individuelle ?

Rép. Direction : «*Pas de réponse.* »

La Direction aurait-elle quelque chose à dissimuler ? Ou n'assumerait-elle pas ses choix ?

### Ecole Technique :

Avez-vous fait l'inventaire du matériel à l'école Technique ?

Rép. Direction : «*Oui. Des machines vont à l'outillage et il est envisagé de changer 2 machines à l'expérimental.* »

Quand envisagez-vous de mettre en place votre centre de formation ?

Rép. Direction : «*Le projet est suspendu mais pas abandonné. Nous devons aborder d'autres sujets ce qui nécessite beaucoup de temps.* »

### Voitures de services :

Nous demandons de mettre des voitures de services supplémentaires afin que l'ensemble des salariés en mission puissent en bénéficier. En effet, nous trouvons anormale que les voitures de services actuelles soient utilisées en permanence par les mêmes personnes.

Rép. Direction : «*Les voitures sont mises à disposition en fonction des besoins. Si aucun véhicule n'est disponible, il faut les louer.* »

Combien de véhicules sont mis à disposition ?

Rép. Direction : «*7 à 8 voitures.* »

Il est anormal, en travaillant chez FIAT, de louer des véhicules d'autres marques.

### Chèques-Vacances :

Combien de salariés ont adhéré aux chèques-Vacances en 2011 ? Quelle est la variation entre 2011 et 2010 ?

Rép. CE : «*1092 personnes en 2011 contre 1027 en 2010* »

Nous demandons de connaître le détail par tranches ?

Rép. CE :

	2010	2011
<b>Tranche A</b>	484	499
<b>Tranche B</b>	167	175
<b>Tranche C</b>	160	179
<b>Tranche D</b>	164	179
<b>Tranche E</b>	52	60
<b>TOTAL</b>	1027	1092

### **Spectacle Laurent GERRA :**

Est-ce que le Comité d'Etablissement a participé à la baisse du prix (Passe de 68 € à 35 €) pour le spectacle de Laurent GERRA ?

Rép. CE : « *Oui.* »

Dans ce cas, nous demandons que des tarifs aussi attractifs soient pratiqués pour l'ensemble des manifestations.

Rép. CE : « *Ces prix sont attractifs afin de remplir le bus. Nous pratiquons des réductions dans les mêmes proportions pour les autres attractions.* »

### **Sorties enfants pendant les Vacances Scolaires :**

Nous demandons de programmer des activités pour les enfants de salariés pendant les vacances scolaires (Accro-branches, patinoires, cinéma, sorties équestres, etc...), avec une participation du Comité d'Etablissement.

Rép. CE : « *Nous ne sommes pas un centre aéré.* »

**La CGT déplore un manque d'investissement du CE pour les enfants. A ce jour, seul la sortie du pal reste l'attractivité principale...voire unique !!!!**

### **Tickets manèges 2012 :**

Nous demandons la gratuité des tickets manèges, à charge du Comité d'Etablissement, pour les fêtes de la Saint-Denis et de la Saint-Jean qui se dérouleront en 2012 à Bourbon-Lancy.

Rép. CE : « *Nous donnions des tickets à des gens qui venaient de Fourchambault mais qui ne venaient pas. Nous ne remettrons pas en place un système que nous avons supprimé.* ».

**La CGT a demandé que les tickets manèges soient donnés gratuitement aux salariés qui se manifestent.**

### **Poste infirmier(e) :**

**La CGT a rappelé qu'il existait aucune obligation d'avoir une spécialisation en médecine du travail pour le recrutement d'un ou d'une infirmière. D'ailleurs, le Médecin Inspecteur du Travail, M. ABECASSIS, a confirmé les propos de la CGT lors de la Réunion du 19 octobre qui s'est déroulée sur le site. Pour cette raison, nous avons demandé de modifier, notamment, les critères de sélection.**

**La CGT**